Saint-Jean-de-Boiseau (44) : le conseil municipal réclame l’abrogation de l’hommage aux morts pour la France à l’école

21/10/2026 à 9h29



Le conseil municipal de Saint-Jean-de-Boiseau a adopté, le 15 octobre, un vœu demandant l’abrogation de la circulaire instaurant une cérémonie annuelle à l’école en mémoire des morts pour la France. Selon Valeurs actuelles, le texte a recueilli 17 voix pour, quatre contre et huit abstentions. La cérémonie doit se tenir autour du 11 Novembre dans les établissements publics et privés sous contrat.

À l’origine de la demande, Hélène Macon, ancienne candidate du Nouveau Front populaire aux législatives de 2024, redoute une préparation des enfants à la guerre. Elle estime que développer le patriotisme dès le CM1 constitue « un glissement dangereux » et s’inquiète de l’intervention de militaires dans les écoles.

Le conseiller Jean-Pierre Échevin a notamment critiqué l’inclusion des guerres coloniales dans cet hommage. Mohamed Ali, ancien correspondant défense, a également exprimé ses réserves en invoquant son lien avec une ancienne colonie, avant de s’abstenir.

Le maire, François Blanchard, s’est lui aussi abstenu. Il a défendu l’utilité pédagogique des commémorations et rappelé le combat des générations précédentes pour la liberté.

Photo d’illustration : la mairie de Saint-Jean-de-Boiseau, le 13 novembre 2011. Selbymay / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0.

Source : Valeurs actuelles